

Décision

Générale

colonial

Décision n° 9-344-1925 Promotions.

n° 9-344-1925

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 juillet 1925

Numéro JO

n° 344 du 31/07/1925

Date du numéro

31 juillet 1925

TEXTE INTÉGRAL

les sous-patrons de 1re classe, après cira ans : Miqueme Guellé, canotier du gouvernement et Ismaël Abdallah, de l'équipage du boutre Obock, sont promus sous-pairons de 1er classe après huit ans.